

Document de présentation du projet de réorganisation des services de la CUB hors Bordeaux

Une réflexion a été engagée au cours du premier semestre 2012 sur la possibilité de constituer des services des impôts des particuliers à partir des CDI orphelins existant sur la communauté urbaine de Bordeaux. Parallèlement l'opportunité de procéder à une réorganisation du réseau des trésoreries de la CUB a été étudiée.

Pour cela un groupe de travail constitué de l'ensemble des responsables des trésoreries et des centres des impôts concernés ainsi que de représentants des pôles métiers a été réuni.

Les éléments de la réflexion du groupe de travail et les hypothèses de travail auxquelles il a abouti sont exposées ci après.

1 - Les constats préalables posés par le groupe :

- La spécialisation des trésoreries SPL constitue un projet à part entière et n'est pas la simple résultante de la constitution des SIP;
- La spécialisation des postes de la CUB est rendue nécessaire par la difficulté d'exercer des missions multiples dans des structures mixtes de taille modeste. La constitution des SIP doit donc s'opérer sur la base de la concentration de la mission recouvrement de plusieurs trésoreries.
- Les trésoreries restantes, spécialisées SPL, seraient pour la plupart de faible dimension. Des regroupements doivent être envisagés.
- La concordance des territoires couverts respectivement par un SIP et par une trésorerie SPL n'est pas un impératif.
- Les conséquences en matière de classement des futurs postes restructurés seront mesurées en liaison avec la Direction Générale.
- La situation des cadres et adjoints sera également examinée en liaison avec la Direction générale
- Les conséquences en matière de calibrage des futurs postes restructurés sont à mesurer.
- Les agents exerçant dans les postes concernés par le projet de réforme ont déjà connu un projet de restructuration finalement abandonné en 2009. La sensibilité particulière dont ils pourraient faire preuve à l'égard d'un nouveau projet de réorganisation doit être comprise et prise en compte.
- La participation des cadres au groupe de travail se limite à l'examen partagé des constats et à l'élaboration d'hypothèses de travail. La Direction quant à elle assume la responsabilité des choix effectués.

2 - Propositions concernant la constitution des SIP :

Nouveau service	Services fusionnés	
SIP de PESSAC	Centre des impôts de PESSAC	Service recouvrement de la trésorerie de PESSAC et partie du service recouvrement de Talence (pour Gradignan) et de Villenave d'Ornon (pour Léognan)
SIP de TALENCE	Centre des impôts de TALENCE	Service recouvrement des trésoreries de TALENCE (sauf Gradignan), de BEGLES et de VILLENAVE D'ORNON (sauf Léognan)
SIP de BOUSCAT	Centre des impôts de BOUSCAT	Service recouvrement des trésoreries de BOUSCAT et de BLANQUEFORT
SIP de Bordeaux Nord Est	Centre des impôts de Bordeaux Nord Est	Service recouvrement de la trésorerie de BORDEAUX EST (pour partie)
SIP de Bordeaux Sud Est	Centre des impôts de Bordeaux Sud-Est	Service recouvrement de la trésorerie de BORDEAUX EST (pour partie)

Par ailleurs, dans ce même projet, le SIP déjà constitué de Mérignac verrait sa compétence étendue. Il absorberait le service recouvrement de la trésorerie de Saint Médard en Jalles :

Désignation	Services fusionnés	Communes couvertes
SIP de Mérignac	SIP de Mérignac et service recouvrement de la trésorerie de Saint Médard en Jalle	Mérignac ; Le Haillan ; Saint Aubin de Médoc ; Saint médard en Jalle ; Le Taillan Médoc <i>Hors Cub : Martignas sur Jalle ; Saint Jean d'Ilac</i>

Cf. carte en annexe 1

L'implantation des nouveaux SIP est prévue à l'adresse des actuels CDI.

3 - Propositions concernant la refonte du réseau des trésoreries

A ce jour dans le périmètre des SIP à constituer la répartition des trésoreries est la suivante :

Désignation	Spécialisée ou mixte
Trésorerie de Blanquefort	Mixte
Trésorerie de Saint Médard en Jalles	Mixte
Trésorerie de Mérignac	Spécialisée SPL
Trésorerie de Pessac	Mixte
Trésorerie de Talence	Mixte
Trésorerie de Bègles	Mixte
Trésorerie de Villenave d'Ornon	Mixte

Trésorerie de Le Bouscat	Mixte
Trésorerie de Bordeaux Est	Spécialisée recouvrement impôts
Trésorerie de Cenon	Spécialisée SPL

La spécialisation en secteur SPL des trésoreries qui accompagne la mise en place des SIP, ne laisse subsister sur la CUB que des structures de dimension réduite dont le rapprochement doit permettre de meilleures conditions d'organisation et de fonctionnement.

Le groupe de travail a émis trois hypothèses de rapprochement correspondant aux schémas suivants :

Hypothèse 1 - Constitution de deux trésoreries SPL

Trésoreries spécialisées SPL après regroupement	Trésoreries actuelles regroupées	Communes correspondantes
Trésorerie de Mérignac	Trésoreries de Mérignac, Saint Médard en Jalles, Blanquefort et Le Bouscat	Mérignac ; Le Haillan ; Saint Aubin Médoc ; Saint Médard en Jalles ; Le Taillan Médoc ; Le Bouscat ; Bruges ; Blanquefort ; Parempuyre et Eysines. <i>Hors CUB : Martignas Sur Jalle ; Saint Jean d'Illac ; Ludon Medoc ; Macau ; Le Pian Medoc.</i>
Trésorerie de Talence	Trésoreries de Talence , Bègles et Villenave d'Ornon et Pessac	Bègles ; Villenave d'Ornon ; Talence, Gradignan, Pessac <i>Hors CUB : Cadaujac ; Martillac ; Leognan ; Canéjan ; Cestas.</i>
Trésorerie de Cenon (déjà créée)	Trésorerie de Cenon	Cenon ; Ambès ; Ambarès et Lagrave ; Bouliac ; Floirac ; Lormont. ; <i>Artigues Près Bordeaux ; Saint Louis de Montferrand ; Saint Vincent de Paul</i> <i>Hors CUB : Bonnetan ; Camarsac ; Carignan de Bordeaux ; Fargues Saint Hilaire ; Pompignac ; Salleboeuf ; Tresses ;</i>

Hypothèse 2 - Constitution de trois trésoreries SPL

Trésoreries spécialisées SPL après regroupement	Trésoreries actuelles regroupées	Communes correspondantes
Trésorerie de Blanquefort	Trésorerie de Blanquefort et Le Bouscat	Le Bouscat ; Bruges ; Blanquefort ; Parempuyre ; Eysines. <i>Hors CUB : Ludon Médoc ; Macau ; Le Pian Medoc</i>
Trésorerie de Mérignac	Trésoreries de Mérignac, Saint Médard en Jalles, et Pessac	Mérignac ; Le Haillan ; Saint Aubin Médoc ; Saint Médard en Jalles ; Le Taillan Médoc ; Pessac. <i>Hors CUB : Martignas Sur Jalle ; Saint Jean d'Illac ; Canéjan ; Cestas</i>
Trésorerie de Villenave d'Ornon	Trésoreries de Talence , Bègles et Villenave d'Ornon	Bègles ; Villenave d'Ornon ; Talence, Gradignan. <i>Hors CUB : Cadaujac ; Martillac ; Leognan</i>
Trésorerie de Cenon (déjà créée)	Trésorerie de Cenon	Cenon ; Ambès ; Ambarès et Lagrave ; Bouliac ; Floirac ; Lormont. ; Artigues Près Bordeaux ; Saint Louis de Montferrand ; Saint Vincent de Paul <i>Hors CUB : Bonnetan ; Camarsac ; Carignan de Bordeaux ; Fargues Saint Hilaire ; Pompignac ; Salleboeuf ; Tresses ;</i>

Hypothèse 3 - Constitution de quatre trésoreries SPL

Trésoreries spécialisées SPL après regroupement	Trésoreries actuelles regroupées	Communes correspondantes
Trésorerie de Blanquefort	Trésorerie de Blanquefort et Le Bouscat	Le Bouscat ; Bruges ; Blanquefort ; Parempuyre ; Eysines. <i>Hors CUB : Ludon Médoc ; Macau ; Le Pian Medoc</i>
Trésorerie de Pessac	Trésorerie de Pessac	Pessac <i>Hors CUB : Canéjan ; Cestas</i>
Trésorerie de Mérignac	Trésoreries de Mérignac,	Mérignac ; Le Haillan ; Saint

	Saint Médard en Jalles, et Pessac	Aubin Médoc ; Saint Médard en Jalles ; Le Taillan Médoc ; Pessac. <i>Hors CUB : Martignas Sur Jalle ; Saint Jean d'Illac ; Canéjan ; Cestas</i>
Trésorerie de Villenave d'Ornon	Trésoreries de Talence , Bègles et Villenave d'Ornon	Bègles ; Villenave d'Ornon ; Talence, Gradignan. <i>Hors CUB : Cadaujac ; Martillac ; Leognan</i>
Trésorerie de Cenon (déjà créée)	Trésorerie de Cenon	Cenon ; Ambès ; Ambarès et Lagrave ; Bouliac ; Floirac ; Lormont. ; <i>Artigues Près Bordeaux ; Saint Louis de Montferrand ; Saint Vincent de Paul</i> <i>Hors CUB : Bonnetan ; Camarsac ; Carignan de Bordeaux ; Fargues Saint Hilaire ; Pompignac ; Salleboeuf ; Tresses ;</i>

Des précisions sur les éléments de charge et d'emplois des trésoreries constituées dans chacune des trois hypothèses figurent en annexe.

La proposition de constitution des SIP est retenue par la direction.

S'agissant de la spécialisation des trésoreries et de leur implantation au sein de la CUB, l'hypothèse privilégiée par la direction à l'issue du groupe de travail est l'hypothèse intermédiaire qui prévoit la constitution de trois trésoreries SPL. Cf. carte en annexe 2

